



PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ECO-CITE FRANÇAISE DU GRAND GENEVE

Juillet 2013

Avec l'appui de CMN Partners

CMN Partners
Architectes de Projets

Sommaire

1	PREAMBULE : CONTRIBUTION DU TERRITOIRE DE L'ARC A LA STRATEGIE D'INNOVATION POUR UNE SPECIALISATION INTELLIGENTE (SRI-SI) DE RHONE-ALPES	3
1.1	Les orientations stratégiques – Rhône-Alpes et territoire de ARC	3
1.2	Les axes de développement du territoire de l'ARC Genevois	3
2	L'ECO-CITE FRANÇAISE DU GRAND GENEVE : AMBITION ET STRATEGIE	6
2.1	L'éco-cité française du Grand Genève, le projet de territoire	6
2.2	Les axes de développement de l'éco-cité française du Grand Genève	7
2.3	L'ancrage régional	8
	LE DIAGNOSTIC EN SYNTHÈSE	9
3	AXES ET PROJETS	10
3.1	Eco-construction et habitat durable	10
3.2	Transport et mobilité	13
3.3	Industrie du futur / Arve industries	16
3.4	Santé	18
3.5	Bien-être	20
3.6	Solidarités	23
3.7	Eau	26
4	LES PROJETS A COURT TERME	29
4.1	Nouveaux services et produits autour de la maison et du jardin	29
4.2	Des projets urbains à l'échelle du Genevois français pour expérimenter et innover dans les pratiques de la construction durable	30
4.3	Plateforme de mobilité	31
4.4	Nouvelle offre « bien-être »	32
4.5	Pôle territorial de coopération économique (PTCE)	33
5	LES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE	34
	Pilotage & gouvernance de l'éco-cité française du Grand Genève	34
	Marketing et communication	34
	Stratégie de sites et Inter-SCOT	34
	Moyens/budget	35
	Prochaines étapes	35
6	UN PROJET RESOLUMENT COLLECTIF	36
7	CONTACTS	39

1 PREAMBULE : CONTRIBUTION DU TERRITOIRE DE L'ARC A LA STRATEGIE D'INNOVATION POUR UNE SPECIALISATION INTELLIGENTE (SRI-SI) DE RHONE-ALPES

1.1 Les orientations stratégiques – Rhône-Alpes et territoire de ARC

La Région Rhône-Alpes a fait le choix d'une spécialisation qui doit répondre à 3 objectifs stratégiques :

- > Améliorer la performance de l'écosystème rhônalpin de l'innovation ;
- > Développer les nouveaux champs de l'innovation et répondre aux défis sociétaux ;
- > Mettre en œuvre une politique de fertilisation pour trouver des relais de croissance.

Cette orientation stratégique a permis d'identifier des domaines de spécialisation intelligente :

- > Santé personnalisée et maladies infectieuses et chroniques ;
- > Procédés industriels et usine éco-efficace ;
- > Réseaux et stockage d'énergies ;
- > Bâtiment intelligent à haute efficacité énergétique ;
- > Technologies numériques et systèmes bienveillants ;
- > Usages, technologies et systèmes de mobilités intelligents ;
- > Sports, sécurité et infrastructure en montagne.

Le Genevois français, partie prenante de Rhône-Alpes et du Grand Genève, a développé son projet stratégique de développement économique. Il se base sur la reconnaissance des enjeux du territoire :

- > Investir dans le développement économique pour contrecarrer l'effet « banlieue de Genève » ;
- > S'appuyer sur les enjeux sociétaux comme vecteur de développement : santé, bien être, mobilités, eau, construction durable ;
- > Développer l'industrie de la mécatronique dans une perspective Grand Genève ;
- > Développer une stratégie avec les acteurs du territoire, publics et privés ;
- > Engager des projets qui crédibilisent le territoire en interaction avec les acteurs de la Région Rhône-Alpes (pôles de compétitivité, clusters, incubateurs, etc), les agglomérations de Grenoble et de Lyon dans le cadre de la Région Rhône-Alpes.

7 axes de travail ont été ainsi retenus qui servent de cadre de référence pour construire des projets de développement. Chaque axe doit permettre un arrimage aux projets ou domaines de spécialisation de la Région Rhône-Alpes et à terme permettre une coopération économique équilibrée avec les acteurs économiques et institutionnels de Genève et Vaud.

1.2 Les axes de développement du territoire de l'ARC Genevois

> Eco-construction et habitat durable

L'ambition est de faire du territoire du Genevois français un pôle régional d'innovation et d'expérimentations appliquées à l'écoconstruction, inséré dans le réseau des pôles de Rhône-Alpes. Le Genevois français se

caractérise par une très forte capacité de construction, des enjeux sociaux avérés et une densité significative d'entreprises dans le champ de la construction.

Plusieurs projets permettent de caractériser un pôle régional de la construction durable pour le Genevois français dans le contexte national favorable aux évolutions technologiques et de process.

Cette orientation économique et sociale rejoint directement le choix de DSI « bâtiment intelligent à haute efficacité énergétique ». Plusieurs contacts notamment avec ASTUS ont permis un premier étalonnage de l'ambition locale.

> Transport et mobilité

L'objectif pour le territoire est de capter des entreprises (société d'ingénierie, prestataires etc..) par la mise en œuvre de projets. La réalisation d'infrastructures est l'occasion de promouvoir le Genevois français comme territoire expérimental et attractif.

Le Genevois français fait face aux enjeux classiques de banlieue de grande ville. Plusieurs opérations d'investissement en infrastructure, BHNS, CEVA, gare. Ces projets donnent lieu au développement de nouvelles ingénieries que le territoire souhaite convertir en création de valeur et d'emplois.

A l'intersection des développements de nouveaux services, de nouvelles infrastructures, de nouvelles technologies, le territoire peut servir de plateforme pour des expérimentations : plateforme la mobilité, etc. Ces idées de projet ont permis des contacts avec LUTB en particulier sur des enjeux de transport de personnes et de marchandises en lien avec des innovations développées sur Genève : projet Tosa en particulier.

Cet axe rejoint directement les préoccupations du DSI : « usages, technologies et systèmes de mobilité intelligents ».

> Industrie du futur / Arve industries

L'objectif affiché est d'intégrer les forces rhônalpines (universités, labos, centre techniques, etc.) pour détecter de nouvelles combinaisons marchés/techno avec la Suisse, pôle industriel majeur. Il s'agit de faire de cette activité, un pôle industriel compétitif du Grand Genève.

Le pôle de compétitivité Arve industries montre à la fois l'avenir industriel du territoire et son enjeu de développement à l'échelle du Grand Genève. La compétitivité de l'industrie de la vallée de l'Arve dépend de sa capacité à développer une offre de compétences et de technologies de niveau international.

La confrontation au marché suisse doit l'encourager à relever et doit montrer sa différence par une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, énergétiques et sociaux tels que voulus par le DSI « procédés industriels et usine éco-efficace ». Par ailleurs les marchés applicatifs du pôle de compétitivité concernent également les DSI Santé (techmed notamment), bâtiment intelligent, systèmes de mobilités intelligents.

> Santé

Le Genevois français a développé une offre sur deux volets : un appui incubation/Start up sur le bioparc d'Archamps et des sites à vocation sciences du vivant (Annemasse, CHAL, Technoparc St-Genis).

En relation principalement avec Genève mais aussi avec l'université de Grenoble et Lyon, cette offre santé doit permettre au territoire de s'afficher comme point d'entrée pour les entrepreneurs sur le marché français. En particulier, il s'agira d'intégrer une offre régionale autour de Lyonbiopole et ainsi de participer à la mise en place du DSI « santé personnalisée pour les maladies infectieuses et chroniques ».

> Bien-être

L'objectif principal est de transformer les potentiels du territoire en activités et en emplois et de faire de l'ARC une destination « Bien être-Sport » pour tous les habitants du Grand Genève. Le Genevois français

propose déjà une offre de services « sport loisirs, nature » qui lui permet d'imaginer des projets ambitieux et pourvoyeurs d'emplois. En particulier le territoire souhaite encourager activement l'émergence de nouveaux services : loisirs, santé complémentaires aux offres existantes et portées par des acteurs privés : thermalisme, indoor, outdoor, lac et montagne. Cet axe territorial doit constituer une partie importante du DSI « sports, sécurité et infrastructures en montagnes ».

Les axes eau et solidarités doivent répondre à des aspirations sociétales (projet de pôle de l'éco construction d'Alvéole) pour la solidarité et environnementales pour l'eau (écopôle dans la vallée de l'Arve).

2 L'ECO-CITE FRANÇAISE DU GRAND GENEVE : AMBITION ET STRATEGIE

2.1 L'éco-cité française du Grand Genève, le projet de territoire

Avec l'ARC Syndicat mixte, les collectivités du Genevois français ont pris en main leur destin, d'abord avec la création et le déploiement du projet d'agglomération franco-valdo-genevois (2012), puis avec le lancement du GLCT en 2013 qui fixe des orientations programmatiques en matière d'aménagement du territoire à l'échelle du Grand Genève. Le principe général repose sur la ville « multipolaire, compacte et verte, » pour tous, genevois et français réunis dans un même projet global.

Le territoire du Genevois français a décidé de prendre en main collectivement son développement. Parti d'un constat d'une dépendance accrue à Genève en termes d'emplois et de dynamique économique, les élus locaux ont souhaité exprimer leurs intentions à travers un projet global : l'éco-cité française du Grand Genève.

L'éco-cité française du Grand Genève part du constat que le territoire doit faire face à des impératifs de gestion globale pour maîtriser la croissance, générer des emplois et des activités à haute valeur ajoutée, et répondre ensemble aux besoins de la population en terme de transport et mobilités, d'habitat, de santé, de loisirs, d'enseignement. Un enjeu global de préservation de la qualité de vie.

Ces enjeux sociétaux sont aussi des enjeux économiques, pour fixer et développer de l'activité sur le territoire. Il ne s'agit pas tant de créer de l'emploi (+ 17 000 emplois salariés entre 1999 et 2008) mais de générer un développement équilibré entre emploi résidentiel et emploi productif, en misant sur les marchés de demain.

Le territoire dispose d'indéniables atouts pour enclencher un développement économique qualitatif : une base économique en repli mais forte d'une réelle masse critique (1/4 de l'emploi salarié privé dans l'industrie et les services à l'industrie avec des polarités - Thonon, Annemasse, pays bonnevillois) et des projets emblématiques, porteurs d'une ambition nouvelle, tels l'Etoile Annemasse-Genève, le Biopark d'Archamps, la Plateforme « Medtech » à Bonneville, le projet Technoparc, le projet Gare et Jean Nouvel à Thonon, le pôle éco-construction de Bellegarde, le Cercle de l'innovation du Pays de Gex.

L'enjeu de l'éco-cité française du Grand Genève est de favoriser la « mise en système » de ces atouts et projets, afin de leur donner plus de visibilité et de faire monter en gamme les projets au sein du territoire.

L'éco-cité française du Grand Genève, bien sûr, doit s'appuyer sur son ancrage régional, sa proximité avec Genève, sur les forces économiques mobilisables de chaque côté de la frontière, c'est la raison même du projet global.

L'éco-cité française du Grand Genève, c'est la reconnaissance de priorités partagées :

- > Le développement durable comme un objectif sociétal et économique, comme un moyen de rendre ce territoire de « banlieue » comme un espace démonstrateur de nouvelles stratégies urbaines : éco-construction, santé pour tous, bien être, transport et mobilités comme autant de vecteurs du développement économique de demain ;
- > La « cité » car ce territoire, composé d'une multitude de petites et moyennes villes, forme un chapelet urbain qu'il convient de penser et de traiter dans sa globalité : transports, services, etc.

Mobilisées autour d'un objectif général pour le territoire, les collectivités de l'ARC ont réuni les acteurs économiques en présence: entreprises, agences locales, pôle de compétitivité ARVE industrie, Mind, acteurs de la formation, etc.

Cette intention de projet global servira bien sûr d'élément de valeur pour alimenter le GLCT du Grand Genève. En fait, tout l'enjeu est de produire un projet français qui permette de construire le Grand Genève dans un véritable partenariat.

2.2 Les axes de développement de l'éco-cité française du Grand Genève

Le projet de l'éco-cité française du Grand Genève impose, de fait, une ambition économique de haut niveau. C'est affirmer que le Genevois français peut, à terme, devenir un partenaire de Genève, constituer un atout qualitatif du Grand Genève, participer à la construction de réseaux de compétences avec Lyon et Grenoble au sein de Rhône-Alpes.

D'autre part, le parti pris de l'éco-cité française du Grand Genève est de vouloir prendre en main les enjeux de société, de la demande telle qu'elle tend à s'exprimer comme autant de vecteurs de développement économique du territoire.

Ressortent dès lors des priorités qui sont autant de champs de développement économique pour le Genevois français :

- > **L'habitat durable**, comme politique pour répondre aux besoins de « verdir » la production et la rénovation de logements (+ 50 000 logements attendus sur 10 ans à l'échelle du Grand Genève) et d'équipements publics, pour répondre aux besoins d'une population parfois en situation difficile, pour accompagner la nécessaire mutation d'un tissu économique dense et en développement, pour soutenir des innovations de process ou de produits à partir des entreprises du territoire (Somfy, Botanic, artisans, PME de la construction etc.).
- > **Le transport et la mobilité** comme politique pour répondre aux enjeux d'une congestion de plus en plus évidente dans l'agglomération de Genève, pour répondre aux aspirations et demandes de nouvelles mobilités, de nouveaux services, pour accompagner les infrastructures en cours de réalisation et en faire des supports actifs du développement économique (CEVA, tramways, BHNS, etc.) ;
- > **La santé et le bien-être** pour tous, comme vecteur de nouveaux développements. Le territoire devient un espace de détente pour les habitants du grand Genève : lac, montagne, campagne. L'offre de service se développe avec quelques projets combinant bien-être et innovation : Evian, Thonon, Divonne, city green, Vitam etc. L'enjeu santé biotechnologie est aussi à prendre en compte avec une offre à développer à partir du Biopark d'Archamps et des entreprises du territoire (Pierre Fabre, 3A, etc.) ;
- > **La solidarité** comme politique de développement du territoire, principalement pour l'agglomération d'Annemasse qui souhaite faire de l'axe solidarité internationale une ligne forte de son développement. C'est aussi pour tout le territoire le moyen d'engager collectivement des actions en faveur de l'insertion pour tous les publics devant trouver le moyen de s'insérer dans un marché dynamique et à la recherche de compétences ;
- > **L'industrie du futur**, portée essentiellement par Arve industries, qui symbolise le regroupement des forces et la volonté des acteurs de projeter l'avenir industriel sur les évolutions techniques et de marché. C'est le sens des projets de Technocentre, ou de plateforme Tech Med sur le Centre hospitalier Alpes Léman (CHAL) qui doivent crédibiliser encore plus l'avenir industriel de l'éco-cité française du Grand Genève ;
- > **L'eau** comme vecteur commun à tous les territoires du Grand Genève. L'eau, source de nature, bien entendu, mais aussi de développement économique pour le tourisme, pour sa protection en amont, pour le développement énergétique possible.

Cet ensemble veut apporter une cohérence globale au territoire par une stratégie partagée. Cet ensemble se veut aussi le moyen de mobiliser les acteurs du développement : le pôle de compétitivité Arve industries, MIND, Bio Park, collectivités, entreprises, etc. Les principes doivent dès lors se traduire dans un programme opérationnel à horizon 2014/2017.

2.3 L'ancrage régional

L'ambition de l'ARC, à travers le projet d'éco-cité française du Grand Genève, est de construire un territoire à la fois compétitif et attractif. Pour ce faire, l'objectif est de crédibiliser le Genevois français comme plateforme d'intersection entre Lausanne/Genève et Rhône-Alpes. Cela ne se décrète pas et passe par plusieurs moyens :

- > Le calibrage des projets ou d'ensembles de projets afin qu'ils remplissent les conditions de masse critique, d'ouverture, d'innovation qui leur permettent de dialoguer avec le système économique et d'innovation en Rhône-Alpes : pôles de compétitivité, clusters, etc. ;
- > Une priorisation des projets incarnant les choix du territoire, et qui lui donnent accès à un marketing de haut niveau : ambition de l'Éco-cité française du Grand Genève ;
- > L'association dès le démarrage des projets avec les acteurs et outils existants en Rhône-Alpes, ce qui est le cas par exemple avec Lyonbiopôle sur projet de développement du Biopark, avec LUTB sur projet Transport/mobilités, sur l'éco-construction avec la plateforme ASTUSS entre autres ;
- > La volonté des élus locaux de développer des relations opérationnelles avec les territoires Rhône-Alpins, Lyon, Grenoble en particulier pour concevoir en concertation des projets donnant du sens et de la puissance. Idem vis-à-vis de Genève/ Lausanne ;
- > Et un pilotage de projets qui assure les mises en œuvre opérationnelles.

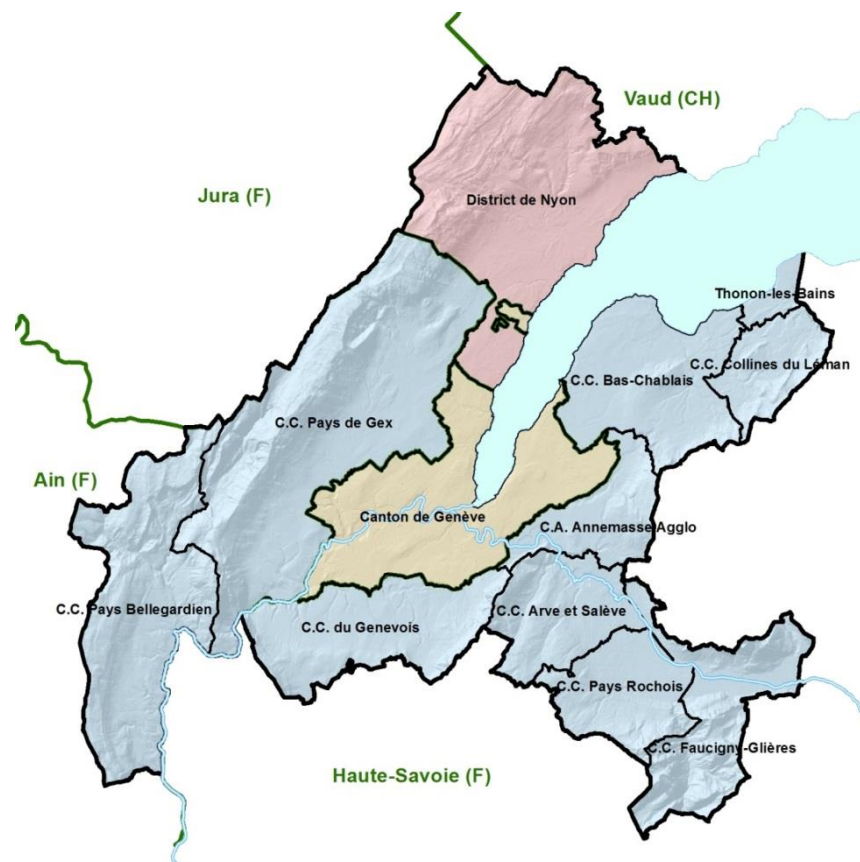
Le projet d'éco-cité française du Grand Genève ne peut se concevoir et se réaliser sans cette double exigence : d'une part, développer à l'aune des meilleurs projets en Rhône-Alpes, d'autre part, associer des partenaires genevois publics et privés en mesure de co-développer les projets.

LE DIAGNOSTIC EN SYNTHÈSE

Les faits saillants de l'analyse économique du territoire		
Un risque de "banlieudisation"	Des atouts	Des opportunités
• 1 nouvel actif sur 2 travaille sur le territoire de l'ARC • Les emplois les moins qualifiés se localisent sur la France • Nette diminution de l'emploi industriel • Développement commercial rapide • Pas de positionnement évident • Des projets nombreux, peu lisibles	• Croissance de la population : + 2% par an depuis 15 ans • Pouvoir d'achat + : capacité à consommer des produits/services à valeur ajoutée • Culture industrielle / entrepreneuriale • Compétences ++, forte proportion de cadres	• Position stratégique en RA • Opportunité de constituer un réseau avec Lyon – Grenoble-Genève et Lausanne • Nécessité de construire UNE offre pour exister

9

- ➔ Un enjeu : valoriser les potentiels sur le réseau Lyon-Grenoble-Genève-Lausanne
- ➔ Une opportunité : un projet de développement qui ne se résume pas à l'aménagement résidentiel



Le territoire du Grand Genève

■ Périmètre de l'ARC

3 AXES ET PROJETS

3.1 Eco-construction et habitat durable

3.1.1 Contexte et enjeux

> + 50 000 logements d'ici 2023 dans le Grand Genève

Du fait d'une croissance importante de la population, se loger est devenu un enjeu majeur du Genevois français. La satisfaction des besoins et la compensation du déficit de logement côté suisse exigeraient la construction de 50 000 logements sur l'agglomération du Grand Genève d'ici à dix ans, soit 5 000 logements par an contre une production de 3 880 logements par an en moyenne actuellement. A cela s'ajoute la question de la mise en conformité avec les normes environnementales (RT 2012) et de la performance énergétique du parc existant, comptant en 2007 environ 170 000 logements.

> Plus de 10 % des actifs du territoire dans le secteur de la construction

8 700 salariés, soit 10,7% des emplois de l'ARC (1 400 établissements en 2010) et des entreprises leader (Somfy, Betemps, etc.) : la construction et la rénovation sont vecteurs d'emplois pérennes sur le territoire, comptant de très nombreuses entreprises artisanales.

> Des savoir-faire à valoriser – une base artisanale & des leaders

Le Genevois français est doté de compétences et de savoir-faire industriels pouvant s'appliquer au domaine de la construction durable :

- Des entreprises renommées : SOMFY spécialisée dans la domotique, Botanic dans le « jardin écologique », Favrat dans la construction bois, établissements Gallia dans la maçonnerie-gros œuvre bâtiment etc. ;
- Un pôle de compétitivité : Arve industries spécialisé dans la mécanique de précision et la mécatronique.

L'habitat durable, conciliant besoins existants et enjeux d'avenir, ouvre de nouvelles perspectives d'évolution pour ce marché, sur les thématiques des éco-matériaux, de la performance énergétique ou encore de la rénovation thermique.

> Une connexion avec les grands projets Rhône-Alpin d'innovation éco-construction

La Région Rhône-Alpes s'est positionnée sur l'innovation appliquée au domaine de l'éco-construction à travers plusieurs initiatives : elle dispose d'une base scientifique reconnue (INES, Insa, Ecoles d'architecture), de plateformes d'expérimentation et de démonstration (ASTUS construction par exemple), de quatre pôles de compétitivité spécialisés dans les énergies renouvelables (Tenerdis), le « smart » (Minalogic) et les éco-matériaux (Axelera, Techtera), et de réseaux régionaux comme le Cluster Rhône-Alpes énergies.

L'habitat durable est d'abord une demande de tous, « une demande sociale ». La construction durable ou l'éco-construction doit permettre de répondre à ce marché en pleine évolution. Les objectifs de l'ARC correspondent profondément aux évolutions en cours et les projets doivent permettre d'y répondre. C'est assurément un moyen concret et opérationnel de soutenir l'activité économique et de créer des emplois locaux.

Ambition de l'ARC

Faire du territoire du Genevois français un pôle régional d'innovation et d'expérimentations appliquées à l'écoconstruction, inséré dans le réseau des pôles de Rhône-Alpes.

3.1.2 Priorités stratégiques

> **Objectif stratégique n°1 : innover et expérimenter localement pour un aménagement durable**

Les opérations d'aménagement sont des moyens très opérationnels d'encourager de nouvelles pratiques, d'innover dans les process et ainsi de permettre au tissu économique de s'adapter sur le terrain :

- Tester les innovations technologiques ou des processus de construction à travers les projets d'aménagement du territoire en intégrant des réalisations de chantiers expérimentaux en associant les acteurs de la construction (promoteurs-constructeurs, architectes, maîtres d'ouvrage, professionnels de la filière Bois et de la filière ENR, entreprises du BTP) ;
- Accompagner les aménageurs et maîtres d'ouvrage par l'appui à la rédaction de cahiers des charges introduisant des critères environnementaux et par l'introduction de clauses dans les appels d'offre (Plan atmosphère).

> **Objectif stratégique n°2 : promouvoir une construction durable accessible à tous**

La construction, notamment de logements, est aussi un enjeu social. La promotion de la construction durable doit être aussi un moyen de prendre en compte les situations économiques délicates :

- Créer des espaces de proximité d'informations, de conseil, de réflexion, d'échange et de promotion dédiés à la construction durable pour les acteurs socio-économiques ;
- Développer et mutualiser les dispositifs de réduction de la précarité énergétique (aide à la réhabilitation de copropriétés par exemple).

> **Objectif n° 3 : adapter le tissu économique local**

La réussite de ce changement passe par la capacité d'adaptation des entreprises et notamment par l'évolution des niveaux de compétences des collaborateurs :

- Mettre en place des dispositifs d'accompagnement collectif emploi/formation « GPTEC » (Gestion Prévisionnelle des emplois et des compétences territorialisée) avec :
 - La promotion des métiers : actions de valorisation par la Cité des métiers du Grand Genève (CRTH, GHSI) ;
 - L'adaptation de l'appareil de formation initiale et continue (Bellegarde, CNAM-GRETA, Alvéole) ;
 - La mise en relation de l'offre et la demande d'emploi en anticipation des enjeux de l'éco-construction et de développement durable (actions recrutement, job dating, CARED) ;
 - Intégration de l'innovation liée à la construction durable dans le développement des compétences au sein des entreprises.
- Favoriser l'émergence de structures d'activités innovantes liées à l'économie sociale et solidaire en interface des projets de construction durable (projet Alvéole) ;
- Aider à la constitution d'entreprises d'éco-construction et développer des solutions d'accueil et sites, de grappes d'entreprises (Ecoparc de Cervonnex, Plan bois, etc.).

Les objectifs en termes de construction/rénovation du territoire sont des moyens pour pérenniser de l'activité, attirer de nouvelles entreprises et renforcer la visibilité du territoire comme « pôle régional de l'éco-construction » - Inséré dans le réseau des pôles de Rhône-Alpes.

Des premiers projets apparaissent, définis par les acteurs locaux, conçus avec une volonté d'opérationnalité à court terme et générateurs d'activités nouvelles (production et services) et d'emplois.

3.1.3 Panier de projets

Axe 1 : « Eco-construction et habitat durable »	
	Projets
Innovation et expérimentation	> Production de cahiers des charges de développement durable sur des sites expérimentaux : éco-quartier Etoile Annemasse-Genève, Cercle de l'innovation de Ferney
	> Nouveaux services et produits autour de la maison et du jardin
Services, informations, accompagnement	> Espace RESSOURCES : information, conseil et accompagnement sur les procédés de l'éco-construction
	> Démarches exemplaires: Plan énergie climat et Plan de prévention de l'atmosphère
Formation, salariés	> Partenariat CNAM-GRETA : nouvelles formations (Pays de Gex / Cité internationale des savoirs, projet Bellegarde)
	> Dispositif de Gestion prévisionnelle territorialisée des emplois et des compétences (GPTEC)
Clustering, grappes d'innovation	> Offre de parcs d'activités économiques exemplaires en matière de développement durable (Ecoparc de Cervonnex, Plan bois, etc.)
	> Favoriser la création de clusters sur le territoire (projet de pôle régional)

12

3.1.4 Partenaires potentiels (exemples)

Botanic
Arve industries
Somfy
Alvéole
CAPEB/FFB/CM
FIBRA
Prioriterre
Hélianthe

CAUE, SAMSE
GEIQ BTP
Cobati
Charpente concept
Favrat Construction
Myleance
Vision Durable

3.2 Transport et mobilité

3.2.1 Contexte et enjeux

> Mobilité et territoires : au-delà des services à la population, un enjeu de développement économique

Des expériences réussies montrent la plus-value d'une synergie entre mobilité et développement économique. Le Grand Lyon a par exemple développé une plateforme unique d'information Optimod'Lyon qui centralise les données relatives à la mobilité et fournit des informations aux entreprises souhaitant expérimenter les nouvelles offres de mobilité. Cette initiative a engendré de nouveaux services, de nouvelles activités et répond à des besoins des habitants. D'autres territoires ont fait le pari d'un pôle de compétitivité basé sur l'innovation transport, comme le Nord-Pas de Calais avec « I-Trans » spécialisé dans la construction de tramway ou encore la Basse Normandie avec « Movéo » spécialisé dans la recherche et développement automobile

> ARC et Grand Genève : des grands projets d'investissements

L'enjeu est de développer l'offre, la qualité et la performance du système de transport à la mesure des besoins et des ambitions du territoire : celui-ci doit améliorer la qualité de vie des habitants, assurer une meilleure connexion au sein du Grand Genève avec Lyon et Grenoble (TC surtout) et renforcer l'attractivité économique du territoire.

Plus de 800 millions d'euros (sur un total d'1,5 milliard d'euros avec les investissements suisses) vont être investis sur le territoire du Genevois français sur une période de dix ans afin de réaliser les infrastructures de TC :

- L'achèvement de la liaison entre les réseaux ferroviaires de Haute-Savoie et de la République et canton de Genève (CEVA) prévu pour 2017, qui constituera la « colonne vertébrale » des transports publics régionaux et permettra la mise en place du « RER franco-valdo-genevois » et le développement de plusieurs pôles multimodaux ;
- La réalisation d'une ligne de tramway transfrontalier reliant la ville de Saint Julien au centre actif de Genève prévue pour 2018 ;
- La réalisation des lignes de tramway/BHNS : St-Genis (Pays de Gex), Ferney/Gex, Annemasse ;
- L'extension de réseaux de bus : Chablais, etc.

> Des savoir-faire à valoriser, un ancrage régional à exploiter

Ces investissements doivent bénéficier au tissu économique local, riche en PME spécialisées dans la mécanique/mécatronique, (Vallée de l'Arve) doté d'un pôle de compétitivité Arve industries, ainsi que d'un certain nombre de grandes entreprises (RATP Dev, FIA, TPG) liées à l'activité de transport.

La « mise en système » de ces acteurs peut constituer la base d'un pôle d'excellence en matière de transport innovant ou encore d'un cluster « automobile du futur », qui sera la vitrine de l'ARC à l'échelle régionale, renforçant ainsi son attractivité économique.

Le réseau de transport constitue aujourd'hui la « vitrine » de la modernité des territoires. Les objectifs de l'ARC doivent répondre à cet enjeu, et permettre la connexion entre l'optimisation des infrastructures, la performance des modes de transports, la qualité du service rendu et la satisfaction des usagers. En résultera un « cercle vertueux » de la mobilité, générateur d'activités d'emplois, qui renforcera la cohérence, la visibilité et l'attractivité du territoire.

3.2.2 Priorités stratégiques

> Objectif stratégique n°1 : développer les services innovants pour améliorer la mobilité

Devenir territoire de référence et d'expérimentation à l'échelle régionale sur les questions d'organisation de la mobilité et de modes de transport « innovant » :

- Créer une plateforme intégrée de la mobilité : centrale, réseau de maisons de la mobilité, etc. ;
- Mettre en place une plateforme logistique urbaine ;
- Réorganiser des activités économiques autour d'un « pôle aéroport » renforcé par une offre de transport spécifique.

> Objectif stratégique n°2 : relier le potentiel technologique du territoire aux projets d'infrastructures

Capitaliser sur le développement des transports et créer un effet d'entraînement sur l'économie locale (création d'entreprises, d'emploi, développement de la formation etc.) :

- Etablir une relation privilégiée avec les entreprises actrices du marché du transport pour favoriser les passerelles entre la recherche technologique et l'utilisation des technologies développées (système de partage d'informations, exemple projet TOSA – bus électrique) ;
- Engager une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences appliquée au marché du transport (promotion des métiers, adaptation de l'offre de formation, relation offre-demande d'emploi, etc).

L'objectif pour le territoire est de capter des entreprises (société d'ingénierie, prestataires etc..) par la mise en œuvre de projets. La réalisation d'infrastructures est l'occasion de promouvoir le Genevois français comme territoire expérimental et attractif.

3.2.3 Panier de projets

Axe 2 : « Mobilités et transports »	
	Projets
Innovation et expérimentation	> La Plateforme de mobilité : une offre de mobilité innovante et des lieux (Etoile Annemasse, Ferney, St-Julien, Bellegarde, etc.)
	> Plateforme de logistique urbaine
	> Offre de transport spécifique à la proximité avec le « pôle aéroport »
	> Offre de télétravail & co-working (Etoile Annemasse-Genève, Ferney, etc.)
Services, informations, accompagnement	> Accompagnement des entreprises locales vers les nouveaux marchés liés à la réalisation des grandes infrastructures de transport (BTP, services, etc.)
Formation, salariés	> Dispositif de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPTEC)
Clustering, grappes d'innovation	> Clustering autour du véhicule de demain – avec (LUTB) et les acteurs industriels et scientifiques

15

3.2.4 Partenaires potentiels (exemples)

G. Amar	RATP Dev
C. Vacheron	RATP Dev
P. Nieff	LUTB
D. Clermont	FIA
J-M. André	Arve industries
C. Tourasse	RRA
J. Candolfi	Aéroport de Genève
P-N. Chabanel	La Poste
E. Forestier	TPG
M. R. Cuignon	Ingerop
J. Bellot	Gare et connexion
V. Arnaud	Véolia
M. Roche	Chambéry Métropole
JL Favre	ABB
MC Nas de Villegas	SIG

3.3 Industrie du futur / Arve industries

3.3.1 Contexte et enjeux

> Enjeux globaux et structurels pour l'industrie du décolletage- mécanique

L'industrie de la mécanique de précision produit des pièces, des sous-ensembles pour différents secteurs industriels : automobile, aéronautique, espace, médical, construction, etc. Structurellement cette industrie faiblement capitalistique souffre d'une rentabilité relative liée à sa posture de sous-traitance.

Les enjeux sont nombreux et diversifiés pour cette industrie :

- Capacité à fournir des solutions globales – des sous-ensembles et pas seulement des pièces, de produire en transversalité ;
- Capacité pour cela de former ses collaborateurs et adapter l'outil industriel ;
- Capacité d'intégrer, en amont, de la recherche et développement ;
- Capacité d'ouverture internationale pour renforcer la compétitivité.

Quelques points de repère :

- Vallée de l'Arve : la référence mondiale du décolletage
 - 800 PME de sous-traitance de mécanique dont plus de 500 sont spécialisées dans le décolletage ;
 - Concentration de nombreux métiers et savoir-faire: décolletage, découpage, assemblage, traitement de surfaces, matériaux innovants, rectification, microélectronique.
- Haute-Savoie : la référence en mécatronique
 - Plus forte concentration en formation-recherche mécatronique: 5 niveaux de formation, 500 chercheurs, 50 entreprises leaders en mécatronique.

> Tous ces enjeux sont aussi ceux du territoire- berceau du décolletage- de la vallée de l'Arve

- Elévation du niveau moyen de formation technique et commerciale ;
- Intégration de la R&D- processus d'innovation dans les produits ;
- Montée en gamme de l'offre de services ;
- Transversalité/connexions productions avec d'autres secteurs (nano, chimie, etc.).

> Au sein de Rhône-Alpes / Grand Genève

La réponse à ces enjeux passe par une intégration des forces rhônalpines (universités, labos, centre techniques, etc.) pour détecter de nouvelles combinaisons entre technologies et marchés applicatifs avec la Suisse, pôle industriel- en proximité. C'est exactement le sujet du pôle de compétitivité Arve industries. La plateforme Genève/Lausanne constitue, par ses marchés, par sa capacité d'ouverture, par sa puissance en R&D un centre d'intérêt majeur pour l'avenir industriel du décolletage.

La montée en valeur du pôle Arve industries représente un enjeu majeur du développement industriel du territoire. Les objectifs de l'ARC doivent renforcer le positionnement de la filière mécanique/mécatronique. Arve industries peut devenir le pôle « d'excellence » industriel compétitif du Grand Genève.

Ambitions de l'ARC

Intégrer les forces rhônalpines (universités, labos, centre techniques, ...) pour détecter de nouvelles combinaisons marchés/techno avec la Suisse, pôle industriel majeur. Faire de cette activité, un pôle industriel compétitif du Grand Genève.

3.3.2 Priorités stratégiques

> Objectif stratégique n°1 : passer de sous-traitant à fournisseur

Le but recherché est de faire monter en valeur les acteurs de la filière sur la sous-traitance des produits afin qu'ils puissent former un groupe de fournisseurs de sous-ensemble.

> Objectif stratégique n°2 : devenir un pôle d'excellence en décolletage/ mécanique

Le pôle Arve industries exprime un enjeu pour le territoire : concevoir et développer le « pôle d'excellence » industriel dans le cadre du Grand Genève avec deux projets majeurs :

- Expansion 2020 : projet de Technocentre destiné à promouvoir l'activité industrielle : clients, fournisseurs, labo, R&D, salariés ;
- Mécatronique 2020 : projet portant sur la miniaturisation et la réduction de la consommation de composants électroniques Captocom et plateforme R&D Mind.

> Objectif stratégique n°3 : engager une évolution de l'écosystème industriel de la R&D à la dissémination dans les entreprises

L'industrie du décolletage fait face à un enjeu majeur d'évolution. Grâce à l'appui d'Arve industries, elle s'engage dans une stratégie offensive : intégrer de l'intelligence dans les systèmes, s'ouvrir sur les marchés internationaux.

L'objectif pour le territoire est de faire d'Arve industries un pôle d'excellence industriel en décolletage/mécatronique et de rendre ce pôle à la fois complémentaire aux forces rhônalpines et encore plus compétitif.

17

Panier de projets

Axe 3 : « Industrie du futur »	
	Projets
Innovation et expérimentation	> Démarche partenariale pour la réalisation de projets d'innovation technologique (cadre FUI, pole 3.0)
Services, informations, accompagnement	> Projet « Technocentre »
	> Simodec – salon international de la machine-outil pour le décolletage
	> SMILE – Salon des métiers industriels et de l'entreprise
Formation, salariés	> Dispositif de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPTEC)
Clustering, grappes d'innovation	> Offre de site pour un cluster micro-mécatronique du Grand Genève

3.4 Santé

3.4.1 Contexte et enjeux

> Un marché en croissance de 170 Milliards d'euros de CA par an

Le marché des soins et des produits médicaux génère chaque année 170 Milliards d'euros de chiffre d'affaires en France. Les dépenses liées à la santé représentent actuellement 11% du PIB, et seront amenées à augmenter compte tenu du vieillissement de la population et de la sophistication des soins. Le marché de la santé, employant directement et indirectement plus de 3 millions de personnes en France, est donc non seulement résistant à la crise, mais il est aussi un secteur d'avenir où l'innovation tient un rôle majeur (biotechnologies, assistance médicale, appareils complexes, etc).

> Le Biopark et les entreprises leader sur le territoire du Genevois français

Le territoire du Genevois français compte des acteurs clés du milieu pharmaceutique (Bayer, Pierre Fabre, AAA) et du développement des technologies médicales (Dornier Medtech). L'Arc mise également sur l'innovation technologique appliquée aux sciences du vivant avec le développement du Biopark d'Archamps qui regroupe une plateforme technologique (laboratoires de recherche en biotechnologies), une pépinière d'entreprises et des prestations de services et d'expertise.

> Des équipements complémentaires pour une filière Sciences du vivant sur l'ARC

Des investissements importants ont été réalisés sur le territoire de l'Arc afin d'en améliorer l'offre en matière de santé. Les équipements réalisés sont complémentaires au pôle d'innovation et affirment le positionnement du Genevois français en tant que territoire innovant en matière de santé :

- Le nouveau Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL) accueille des spécialités médicales requérant des soins lourds et complexes, nécessitant des équipements de pointe et innovants et dispose d'une offre de formation pour le personnel médical ;
- Le Campus d'Annemasse avec l'IFSI (soins infirmiers) dispose d'une offre de formation spécialisée.

> Un futur pôle d'innovation en liaison avec Lyon Biopôle et Genève

L'enjeu est d'inscrire dans une relation de complémentarité l'offre d'accueil du territoire et les besoins des entreprises (naturellement les start up accompagnées par Eclosion mais aussi les entreprises rhônalpines intéressés par la proximité avec Genève/Lausanne).

Le technopole d'Archamps pourrait constituer le cœur de cette offre.

Le territoire dispose aujourd'hui d'ingrédients lui permettant d'envisager un positionnement sur la santé (Biopark, entreprises, etc.) d'une localisation géographique privilégiée (Lyon-Genève-Lausanne) et de grands projets (CHAL par exemple) à condition de s'appuyer sur une offre à l'échelle de Rhône-Alpes / Genève.

Ambition de l'ARC

Faire du Biopark le site d'accueil des sciences du vivant et de création d'un pôle de référence maillon actif entre Genève et Lyon Biopôle.

3.4.2 Priorités stratégiques

> **Objectif stratégique : renforcer l'offre d'accueil « Sciences de la Vie » :**

- Le renforcement du Biopark est envisagée dans une perspective transfrontalière en complémentarité avec l'incubateur Eclosion, et dans une perspective d'association avec d'autres sites dédiés présents sur le territoire comme le CHAL ;
- Le développement d'une offre spécialisée « Tech Med » (technologies médicales) sur le site du CHAL.

L'objectif pour le territoire est de capitaliser sur les investissements (Biopark, CHAL, ...) et leur localisation stratégique entre Lyon/Grenoble et Genève/Lausanne pour accueillir des entreprises intervenant sur le marché de la santé (dispositifs médicaux, production pharma, services de recherche, etc.)

19

Panier de projets

Axe 4 : « Santé »	
	Projets
Innovation et expérimentation	> Offre complémentaire Biopark / incubateur « Eclosion » : pépinière d'entreprises, partenariats de recherche, etc.
	> CHAL : projet de site dédié innovation technologique appliquée aux soins médicaux complexes
Clustering, grappes d'innovation	> Positionner des sites d'activités dédiés : Biopark, CHAL, etc.

3.5 Bien-être

3.5.1 Contexte et enjeux

> Le marché du bien-être est en croissance de 20 % depuis 2000 sur le Grand Genève

Avec une croissance annuelle de 7% sur les vingt dernières années, le marché français du bien être atteint en 2011 un chiffre d'affaires de 37,5 milliards d'euros et compte environ 9 millions de consommateurs. La même tendance se constate au niveau local : fort d'une croissance de 20% depuis 2000, le marché du bien-être du Genevois français compte plus de 9 000 employés en 2010 (10 % de l'emploi total). Les activités de bien être concernent principalement le thermalisme, les activités nautiques, le loisir nature et l'excellence sportive.

> Une offre développée de thermalisme valorisant les atouts naturels du territoire

Le marché du thermalisme est historiquement présent sur l'Arc, du fait d'atouts naturels exceptionnels (lacs, montagnes, thermes), mais est fortement concurrencé par le marché aquitain qui représente le quart de l'offre de thermalisme en France. Le marché du Grand Genève compte cependant un nombre croissant de consommateurs attirés par l'offre de qualité du territoire (Evian Resort, Thonon, Divonne, Vitam'Parc), qu'ils soient habitants ou touristes, et dispose d'atouts forts pour se différencier sur le marché national.

> Une offre globale pour gagner en attractivité

L'enjeu est de s'appuyer sur le potentiel du territoire (thermalisme, sites naturel, proximité Genève, etc.) pour trouver d'autres activités liées au bien-être et construire une offre globale de loisirs lisible, visible et attractive. Des associations peuvent être faites avec notamment le cluster Sporaltec (domaine du sport) ou le cluster Montagne (innovation aménagement en montagne), permettant ainsi la valorisation touristique de l'ensemble du territoire et renforçant son attractivité économique.

> Des exemples réussis de clusters « bien être »

D'autres territoires ont misé sur l'association d'activités bien être en cluster. Le cluster thermal « AQUI O Thermes » (Aquitaine) est spécialisé dans les cures thermales médicalisées : il emploie près de 8 000 personnes et accueille près de 65 000 curistes par an. Le cluster « Midi-Pyrénées Bien Etre » est quant à lui un réseau au service des entreprises qui facilite le développement et la distribution de produits et services de bien-être, et favorise l'association d'entreprises régionales.

L'enjeu économique Bien être est porteur de grandes capacités sur le territoire. Il impose en premier lieu une prise en compte globale de la qualité « esthétique » du Genevois français : lac, montagnes, campagne et villes. Il nécessite ensuite une stratégie partagée avec les acteurs et opérateurs économiques.

Ambition de l'ARC

Transformer les potentiels du territoire en activités et en emplois et faire de l'ARC une destination « bien-être et sport » pour tous les habitants du Grand Genève.

3.5.2 Priorités stratégiques

> **Objectif stratégique n°1 : transformer les potentiels du territoire en activités et en emplois**

Afin de concrétiser le potentiel du territoire par la création d'emplois et d'activité, l'ARC a défini une liste d'actions et d'ambitions prioritaires à destinations des entreprises des secteurs du bien être et du sport :

- Devenir un territoire d'innovation sur les activités liées au bien-être et au sport ;
- Accompagner les entreprises existantes dans l'évolution des marchés ;
- Répondre aux besoins d'emplois des entreprises dans les domaines du sport, bien être, animation ;
- Devenir un territoire de référence de formation dans ces domaines à l'échelle régionale.

> **Objectif stratégique n°2 : développer une offre globale des services « bien être, sport »**

Il s'agit principalement de renforcer l'attractivité du territoire par une offre « bien être et sport » jouant sur deux tableaux :

- Faire du territoire de l'ARC une destination « bien-être et sport » s'appuyant sur le patrimoine naturel ;
- Donner un accès privilégié aux habitants du Grand Genève à l'offre « bien être et sport » du territoire.

L'objectif pour le territoire est de renforcer l'emploi et l'image de qualité du territoire en jouant la carte d'une offre bien-être « Grand Genève » : valorisation des espaces naturels, développement et mise en réseau des établissements thermaux et aquatiques, accueil de pratiques sportives de pleine nature, etc.

3.5.3 Panier de projets

Axe 5 : bien-être	
	Projets
Services, informations, accompagnement	> Projets de valorisation des espaces naturels pour la pratique des sports et loisirs (Ecopôle, Géoparc, Maison du Salève)
	> Développement de l'information touristique et de l'offre hôtelière
Formation, salariés	> Association lémanique des métiers du sport et contrat territorial emploi formation Chablais
	> Reconversion professionnelle des sportifs de haut niveau
Clustering, grappes d'innovation	> Site d'activités dédiées avec stratégie d'accueil et marketing territorial
	> Projet de Thonon, pôle urbain santé bien être (cluster bien-être et sport)
	> Partenariats technologiques avec les leaders du territoire : Nouveaux services et produits autour de la maison et du jardin
	> Produits touristiques packagés « bien-être et sport » et grands évènements sportifs

22

3.5.4 Partenaires potentiels (exemples)

L. Kupper	Citygreen
E. Gascon	Association Lémanique des métiers du sport
A. Blois	Valvital – Thonon & Divonne
S. Berne	Evian Resort
S. Dupays	SA des Eaux Minérales Evian
C. Deffaugt	Vitam
F. Thimel	ENILV
C. Dubouloz	PEPS Base nautique des Clerges

3.6 Solidarités

3.6.1 Contexte et enjeux

> Affirmer le positionnement sur la solidarité internationale

La solidarité internationale est un des points forts du territoire Genevois, du fait de la position historique et stratégique de Genève : siège de l'ONU. La ville accueille également 25 organisations internationales (soit 25 000 emplois) et 300 ONG. A quelques kilomètres de Genève et profitant de son rayonnement international, l'agglomération d'Annemasse a créé en 2007 la Cité de la Solidarité Internationale, proposant des offres de services, d'hébergement et d'évènementiel à destination des ONG et des acteurs de la solidarité internationale. Elle comprend également un pôle de formation professionnelle à destination des professionnels de la solidarité et de l'humanitaire (Institut Bioforce) et héberge la biennale du Salon des Métiers de l'Humanitaire.

23

Etoile Annemasse-Genève, au cœur du projet d'agglomération franco-valdo-Genevois accueille les locaux de la Cité Internationale et offre un panel de services indispensables : centre de congrès, un pôle hôtelier, un centre administratif, etc. Par cette initiative, le territoire de l'ARC affirme son positionnement de pôle de la solidarité internationale, dans une démarche de complémentarité avec Genève. Elle se positionne en complément de l'offre déjà existante en matière d'ONG sur le Pays de Gex qui ne se positionne spécifiquement pas sur la solidarité internationale.

> Permettre le développement de la solidarité locale (ESS / entrepreneuriat social)

Tout l'enjeu réside dans la capacité à fédérer les forces vives de l'économie sociale et solidaire en présence afin de constituer un effet-levier générateur de croissance et d'emploi pour le territoire. A l'heure actuelle, il s'est développé quelques initiatives :

- L'organisation d'une rencontre transfrontalière de l'ESS en 2012 pour une réflexion à l'échelle franco-valdo-genevoise ;
- La mise en place du réseau Léman-Savoie solidaire ;
- La création de restaurants interentreprises d'insertion, etc.

De telles initiatives peuvent prendre appui sur la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire et bénéficier du savoir-faire d'Alvéole.

Il s'agit désormais de regrouper ces activités au sein d'un pôle territorial de coopération économique, à l'instar de « la Mesure » à Romans ; (15 PTCE à l'échelle nationale regroupent au total 1 200 emplois pour 9 millions d'euros de budget). L'organisation régulière d'évènements d'envergure nationale ou internationale pourrait également permettre de marquer l'attachement du territoire à la solidarité locale et lui conférer une certaine attractivité économique (comme l'a montré par exemple le premier forum international sur le thème de l'économie positive et responsable organisé au Havre en 2012.)

Au-delà des orientations déjà prises dans le domaine de la solidarité internationale (cf CSI Annemasse) Le territoire dispose d'une base d'acteurs et de projets lui permettant d'impulser un développement économique au-delà des outils classiques de l'insertion et de l'Economie Sociale et Solidaire. Cela passe notamment par la mise à disposition d'une offre de services dédiée aux entrepreneurs sociaux– c'est le principe du PTCE.

3.6.2 Priorités stratégiques

> **Objectif stratégique n°1 : renforcer la place de l'ARC dans le domaine de la solidarité internationale**

Il s'agit principalement de développer une plateforme de ressources permettant aux acteurs du monde entier d'accéder à des informations sur les PPP en matière de développement durable. Cette plateforme labellisée ONU comprendra un volet virtuel et une biennale sur le thème des PPP et développement durable, hébergée par la Cité de la Solidarité Internationale.

> **Objectif stratégique n°2 : développer une offre de solidarité locale**

L'ARC a développé un programme d'actions à destination des entreprises sociales et des acteurs de l'entrepreneuriat social :

- Accompagner les projets de création d'entreprises sociales et les porteurs de projet d'insertion par l'activité économique ;
- Proposer de nouveaux outils de financement pour la création d'entreprises sociales ;
- Proposer des solutions immobilières aux structures d'insertion par l'activité économique ;
- Fédérer les acteurs de l'entrepreneuriat social par la mise en place d'une structure d'animation comme un PTCE ;
- Développer des espaces de co-working fonctionnant en réseau ;
- Sensibiliser les collectivités aux clauses sociales dans les marchés publics en mobilisant un facilitateur chargé de l'information sur les clauses et de leur suivi.

> **Objectif 3 : connecter solidarité internationale et solidarité locale**

L'objectif est de faire émerger localement les projets de solidarité internationale et de développer la responsabilité sociale des entreprises locales afin de soutenir les projets locaux.

L'objectif pour le territoire est de proposer un modèle de développement pour tous, au-delà des logiques « classiques » d'insertion :

- En jouant la cadre de l'entrepreneuriat social & des nouveaux outils– cf PTCE avec une logique de développement pérenne de l'emploi local ;
- En faisant valoir son offre à destination des acteurs de la solidarité internationale.

3.6.3 Panier de projets

Axe 6 : « Solidarités »	
	Projets
Innovation et expérimentation	> Programme UNITAR : plateforme de ressources sur les PPP en matière de développement durable – dans le cadre de la CIS > Mobilisation d'un facilitateur pour sensibiliser les collectivités aux clauses sociales
Services, informations, accompagnement	> Actions de sensibilisation sur l'entrepreneuriat social > Financement de projets de création d'entreprises sociales (fonds d'accompagnement dédié) > Identification des projets d'insertion par l'activité économique > Développement de la RSE des entreprises locales > Soutien aux projets de solidarité internationale (outil de mise en relation entreprises / porteurs de projets)
Formation, salariés	> Accompagnement des projets d'entreprises sociales et de projets d'insertion par l'activité économique
Clustering, grappes d'innovation	> Espaces de co-working (selection du site pilote) > Pôle Territoriale de coopération économique

25

3.6.4 Partenaires potentiels (exemples)

P. Monnet	Alvéole
G. Isorez	CSI
B. Laur	DIRECCTE 74 & 01
S. Denjean	AA
E. Dentin	MEF Bonneville
G. Brocard	UREIL
C. Chevalier	PTCE Romans Bourg-de-péage

3.7 Eau

3.7.1 Contexte et enjeux

> L'eau : entre enjeux d'intérêt général et développement économique

Le marché de la gestion de l'eau en France représente 28 milliards d'euros par an, soit environ 174 000 emplois directs dont 4 000 chercheurs, le marché du tourisme (tourisme fluvial et nature, thermalisme) lié à l'eau représente 110 millions d'euros par an en Rhône-Alpes. La protection de l'eau dans une perspective de développement durable concerne aujourd'hui autant les activités traditionnelles d'assainissement ou d'approvisionnement que les activités de recherche développement comme les biotechnologies ou les nanotechnologies (recherche micropolluants, etc).

> Des investissements importants sur l'ARC

Ressource abondante sur le territoire de l'ARC (Lac Léman, Rhône, Arve, etc), elle constitue aussi bien un enjeu d'intérêt général qu'une base de développement économique : l'industrie de l'eau de table concerne 1 200 emplois dans le Chablais et plusieurs villes ont développé leur activité touristique autour du thermalisme (Thonon, Divonne, Vitam'Park). Des initiatives sont développées dans la gestion de l'eau liée à la réduction de l'empreinte énergétique, à l'instar de « Arve Pure 2012 » qui incite les entreprises locales à améliorer les filières de traitement des eaux d'origine industrielle. Mais surtout, des investissements massifs ont été engagés dans le cadre d'une nouvelle politique transfrontalière de l'eau :

- Cinq contrats de rivières transfrontalières ont généré des dizaines de millions d'euros d'investissement sur les dix dernières années ;
- Un Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau a été mis en place sur le bassin de l'Arve, concernant 106 communes ;
- Plusieurs projets sont en cours d'élaboration pour la protection de l'eau (ATMB). La préservation des trames bleues, la gestion du risque inondation, etc.

L'effort financier des territoires du Genevois français dans le domaine de l'eau concorde avec le programme régional « Priorités agence de l'eau » 2013-2018 engageant 3,8 milliards d'euros d'investissements au total ; des réflexions globales autour de la politique de l'eau sont également en cours au niveau régional, concernant les « trames vertes et bleues ».

> Un potentiel d'innovation en connexion avec les expériences régionales

Les activités économiques liées au domaine de l'eau sont fortement présentes en Rhône-Alpes. En plus des 500 entreprises (12 000 emplois) spécialisées dans l'eau et l'assainissement, le territoire compte un certain nombre de structures tournées vers la recherche-développement comme le pôle de compétitivité Axelera (projet Rhodanos sur le rejet des eaux usées et Valorsites pour l'amélioration du traitement des eaux) et la présence d'entreprises leader comme Veolia/ Suez à Lyon ou Alstom Hydro Power à Grenoble. L'enjeu serait de développer sur l'ARC de l'innovation appliquée au domaine de l'eau en connexion avec la dynamique régionale et dans la perspective d'un futur pôle d'excellence en la matière.

L'eau est sans conteste le « fil conducteur » du territoire, si sa valeur paysagère (déjà intégrée) peut être d'avantage exploitée, les enjeux de développement économique liés à l'eau (gestion des risques, traitement, ...) sont encore peu pris en compte sur le territoire et représentent des gisements d'emploi et de création de valeur importants.

Garantir une gestion équilibrée de l'eau dans une logique transfrontalière
Valoriser les projets liés à l'eau dans le cadre d'une stratégie de développement économique local

3.7.2 Priorités stratégiques

> Objectif stratégique n°1 : faire de l'eau un support de développement d'innovations

Le développement d'innovations est défini par les partenaires selon une double démarche :

- Adopter une approche « smart », par les usages et l'innovation avec le projet IRISME Arve/ Aval portant sur l'Impact des Rejets de Micropolluants (et résidus médicamenteux) Issus de stations d'épuration sur l'aval du bassin versant de l'Arve et la nappe du Genevois.

Ce projet a pour objectif : une meilleure connaissance des flux et de leur impact sur le milieu et la ressource ainsi que les pressions actuelles et à venir ; de fournir une étude stratégique et intégrative proposant des scénarios de gestion de l'eau et ses modes de préservations ;

- Utiliser l'eau comme ressource d'énergies nouvelles (microcentrale).

> Objectif stratégique n°2 : développer une gestion internationale de l'eau

La gestion internationale de l'eau est envisagée à deux échelles différentes :

- Poursuivre des projets partenariaux avec Genève et les valoriser ;
- Jouer la carte de la solidarité internationale.

> Objectif stratégique n° 3 : protéger et valoriser la ressource en eau

Il s'agit principalement de maintenir la dynamique engagée de protection et de gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

> Objectif stratégique n°4 : faire de l'eau un vecteur d'attractivité pour le territoire

La présence abondante de l'eau fait partie intégrante de l'identité du territoire et offre un cadre de vie unique et attractif au niveau régional comme national. Il s'agit donc de développer des actions permettant de réintégrer l'eau et son image dans l'identité du Grand Genève :

- Mettre en valeur la qualité du cadre de vie en lien avec l'eau – y compris l'offre de loisirs ;
- Utiliser l'eau comme porteur d'une image Grand Genève.

L'objectif pour le territoire est de faire de ce « fil rouge » un vecteur d'emploi et de création de richesse (innovation, image, etc.) durable – accueil d'entreprises, recherche et expérimentation, etc.

3.7.3 Panier de projets

Axe 7 : « Eau »	
	Projets
Innovation et expérimentation	> Projet transfrontalier IRMISE : évaluation de l'impact du rejet des micropolluants, en expérimentation sur le site de Bellecombe (SIPIBEL)
	> Projet ESPACE : qualité de l'eau des espaces piscicoles
	> Projet sur les risques inondations
Services, informations, accompagnement	> Informations entreprises sur le marché Grand Genève
	> Baromètre des territoires en lien avec la qualité de l'eau
	> Espace ressources / coopération décentralisée
Formation, salariés	> Partenariat avec les établissements suisses : Oieau et Hepia
Clustering, grappes d'innovation	> Projet écopôle de la Vallée d'Arve

28

3.7.4 Partenaires potentiels (exemples)

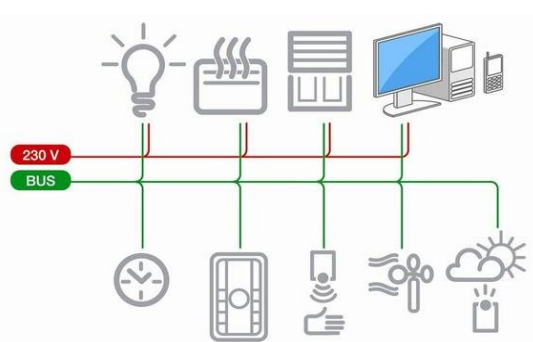
S. Javogues	Communauté transfrontalière de l'eau
E. Brelot	GRAIE
J-F. Donzier	Oieau
A.Klein	CIPEL
S. Vermont	OFEV
R. Touron	Agence de l'eau
N. Villegas	SIG
C. Savey	Fondation Terre d'Initiatives solidaires

4 LES PROJETS A COURT TERME

4.1 Nouveaux services et produits autour de la maison et du jardin

FICHE PROJET		
« Nouveaux services et produits autour de la maison et du jardin »		
Contenu Accompagner les entreprises et laboratoires de recherches (Botanic, Somfy, Mind) dans la perspective de développement de nouveaux services et produits autour de la maison et du jardin.		Maîtrise d'ouvrage ARC – pour l'instant
Objectifs / résultats attendus : Développer de nouveaux produits ou services (gestion de l'énergie, de l'eau, ...) Expérimenter dans le cadre de projets résidentiels ou urbains mis en œuvre sur le territoire		Indicateurs : - Mobilisation des acteurs économiques et scientifiques - Expérimentations conduites sur le territoire
Mise en œuvre		Coût
Process : - Cycle d'ateliers réunissant les Somfy, Botanic et Mind (3 d'ici à fin sept 2013) - Faisabilité technique et financière (2014)	Partenaires : - Botanic, Somfy, Mind - Dans un second temps autres opérateurs économiques et scientifiques rhônalpins + lien avec les projets du territoire	- Phase 1 – 2013 prise en charge par l'ARC et les entreprises (temps homme) - Plan de financement 2014 à faire
Calendrier		
2013 – Opportunité 2014 – Faisabilité et déploiement		

29



4.2 Des projets urbains à l'échelle du Genevois français pour expérimenter et innover dans les pratiques de la construction durable

FICHE PROJET		
« Des projets urbains à l'échelle du Genevois français pour expérimenter et innover dans les pratiques de la construction durable »		
Contenu		Maîtrise d'ouvrage
Objectifs / résultats attendus : S'appuyer sur les éco-quartiers à venir pour développer des nouveaux modes constructifs et inscrire le territoire dans les innovations liées à l'éco-construction	Indicateurs : Innovations intégrées Intégration des matériaux locaux Rayonnement des éco-quartiers	EPCI Annemasse Agglo CC Pays de Gex CC Pays Bellegardien
Mise en œuvre		Coût
Process : • Identifier les innovations • Cartographie des besoins et des compétences • Inscrire dans les procédures d'appels d'offre des critères environnementaux et locaux • Développer des solutions innovantes d'habitat • Lien avec les filières	Partenaires : EPCI Maître d'œuvre Fabricants/constructeurs	• Phase 1 – 2013 prise en charge par l'ARC et les entreprises (temps homme) • Plan de financement 2014 à faire
Calendrier		
2013- formalisation du cahier des charges 2014- - 2019 : partage et mise en œuvre		

30



4.3 Plateforme de mobilité

FICHE PROJET		
« Création d'une plateforme mobilité combinant des offres de mobilité innovantes et globales à l'attention des usagers et des salariés à l'échelle du Grand Genève »		
Projet transposable aux pôles intermodaux de l'ARC		
Contenu		Maîtrise d'ouvrage
Objectifs / résultats attendus : Permettre aux populations de l'ARC de mieux se déplacer et de bénéficier d'un service optimum à la mobilité	Indicateurs : Création de la plateforme de la mobilité	RATP Dev TPG
Mise en œuvre		Coût
Process : • Construire le concept autour de l'accueil, la vente, la promotion (...) • Développer le réseau à partir des territoires expérimentaux • Etoffer l'offre de mobilité • Appuyer le développement de la plateforme de mobilité	Partenaires : - TPG - RATP Dev - MED - Aéroport - Collectivités locales - ARC - Région Rhône-Alpes - Europe (...)	1 M€
Calendrier		
• Finalisation du projet : sept 2013 • Dépôt dossier INTERREG en octobre 2013 et démarrage de la mission de coordination en lien avec la RATP Dev, TPG et les collectivités locales (définition du concept, recherche d'opérateurs, cahier des charges, etc)		



4.4 Nouvelle offre « bien-être »

FICHE PROJET « Nouvelle offre bien-être »		
Contenu		Maîtrise d'ouvrage
Objectifs / résultats attendus : Renforcer et rendre lisible l'offre bien-être présente sur le territoire de l'ARC – notamment en fédérant les acteurs clés (Vitam, Valvital, Evian Resort, CityGreen) Construire et proposer de nouveaux services aux entreprises du domaine (formation, innovation, etc.)	Indicateurs : Mobilisation des acteurs économiques Nouveaux services aux entreprises	Chablais Leman Développement
Mise en œuvre		Coût
Process : - Cycle d'ateliers réunissant Vitam, Valvital, Evian Resort, CityGreen (3 d'ici à fin sept 2013) - Faisabilité technique et financière (2014)	Partenaires : Valvital, Evian Resort, CityGreen, Vitam	Phase 1 – 2013 prise en charge par l'ARC et les entreprises (temps homme) Plan de financement 2014 à faire
Calendrier		
2013 – Opportunité 2014 – Faisabilité et déploiement		



4.5 Pôle territorial de coopération économique (PTCE)

FICHE PROJET		
« Fédérer les acteurs de l'entrepreneuriat social au sein d'un Pôle territorial de coopération économique – éco-construction et solidarité »		
Contenu		Maîtrise d'ouvrage
Objectifs / résultats attendus : - Développer la SOLIDARITÉ ET L'ÉCOCONSTRUCTION sur le territoire de manière efficace, concrète et coordonnée avec les différents acteurs - Intégrer et accélérer les innovations technologiques et organisationnelles	Indicateurs : - Création d'un réseau - Nombre de membres - Nombre de rencontres - Nombre de projets imaginés - Nombre de projets réalisés	Alvéole
Mise en œuvre		Coût
Process : - Identifier les entreprises sociales - Créer et animer un réseau - Développer ce réseau en PTCE	Partenaires : - CRESS - COFACE - RRA - Etat - Europe (...)	Budget : 500 K€
Calendrier		
2014 – 2019		



5 LES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Pilotage & gouvernance de l'éco-cité française du Grand Genève

Le projet est porté par l'ARC Syndicat mixte et fédère l'ensemble des territoires (EPCI et leurs agences de développement) et associe pleinement les acteurs économiques et scientifiques.

Au-delà du travail quotidien sur les projets un process d'animation régulier mobiliser les instances :

> Politiques

- La commission développement économique de l'ARC – impulsion et suivi ;
- Le bureau et le conseil – arbitrage.

> Techniques

- Le groupe éco, rencontres des développeurs économiques du territoire autour des projets – tous les 2 mois

> Economiques

- Le « comité de développement » qui réunit 3 fois par an des chefs d'entreprises français et suisses, les pôles de compétitivités et acteurs de la recherche, etc.

34

Marketing et communication

Le marketing économique du territoire doit désormais être organisée à l'échelle de l'ARC et autour des valeurs ré-exprimés dans la stratégie éco-cité française du Grand Genève : le développement durable comme un objectif sociétal et économique, comme un moyen de rendre ce territoire de « banlieue » comme un espace démonstrateur de nouvelles stratégies spatiales : éco-construction, santé pour tous, bien être, transport et mobilités comme autant de vecteurs du développement économique de demain.

Dans un premier temps, 2 chantiers seront lancés :

> Vers une communication unifiée - Automne 2014

- Formalisation et partage d'un discours marketing commun ;
- Intégration dans la communication des projets & territoires.

> Des événements dédiés :

- Une première réalisation : petit-déjeuner avec les chefs d'entreprise du territoire de l'ARC - 15/05 : « éco-cité française du Grand Genève : quelle ambition économique pour le Genevois français ? » ;
- Octobre 2013 – événement à destination du monde économique pour présenter l'état d'avancement de la démarche et les premiers projets.

Stratégie de sites et Inter-SCOT

L'offre de sites d'activités doit également être mise à jour de manière à accompagner le déploiement de la stratégie :

- Une offre complémentaire et partagée à l'échelle de l'ARC ;
- Une exigence de qualité en phase avec la promesse « éco-cité ».

Un premier état des lieux sera réalisé d'ici l'automne dans le cadre de l'Inter-SCOT, le positionnement stratégique et les conditions de mise en œuvre devront être définis en concertation avec les acteurs locaux d'ici à la fin 2013.

Moyens/budget

L'ARC va se doter d'une organisation et de budgets dédiés à la mise en œuvre du projet éco-cité française du Grand Genève, cela passe à court terme par :

- > **Le recrutement d'une équipe dédiée**
 - Un chef de projet à partir de septembre pour piloter le projet ;
 - 2 à 3 personnes à 5 ans pour gérer les projets et animer la démarche.
- > **Un budget 2014 en cours de définition**
 - Intégrant le financement d'un chef de projet ;
 - Permettant de financer le développement des premiers projets ;
 - Connecté aux dispositifs régionaux, SRI, GPRA, CDDRA notamment.

35

Prochaines étapes

La première phase du développement du projet (2012-2013) a permis d'initier une dynamique, l'enjeu est maintenant de passer à une phase de déploiement opérationnel des projets et d'une organisation dédiée.

Sur la base du premier panier de projets identifié et des opérations engagés, l'ARC va poursuivre la mise en œuvre du projet sur ses différents aspects.

Quelques jalons pour les mois à venir :

- > **Travail par axes**
 - Lancement des 5 premiers projets – d'ici à dec 2013 ;
 - Suivi et enrichissement du portefeuille de projets – dans la durée.
- > **Pilotage technique**
 - Recrutement d'une équipe dédiée – un coordinateur dès l'automne 2013 ;
 - Animation des « groupes éco » - tous les 2 mois.
- > **Mobilisation du monde économique**
 - Poursuite des RV axe par axe autour des projets ;
 - Invitation à un moment de communication à caractère économique – automne 2013.
- > **Pilotage politique**
 - Point d'étape avec les élus – Octobre 2013 ;
 - Validation du plan de développement 2014-2016 – Décembre 2013.

6 UN PROJET RESOLUMENT COLLECTIF

Depuis janvier 2012, démarrage du travail sur la stratégie de développement économique du territoire, les acteurs ont été associés individuellement puis collectivement.

Les éléments de contenu proposés dans ce document sont donc directement issus de cette mobilisation d'acteurs publics et privés, techniciens et élus, français et suisses.

Voici ci-dessous une liste non exhaustive des acteurs ayant contribué au projet.

> Equipe technique

Nom et prénom	Structure
Frédéric Bessat	ARC
Carole Chevenier	ARC
Brice Fusaro	ARC
Thomas Linchet	ARC
Jean-Louis Meynet	CMN Partners
Fanny Martin	CMN Partners
Loïc Pourchaire	CMN Partners
Paul Dembinsky	Eco Diagnostic

> Pilotes d'axes

Nom et prénom	Structure
Nathalie Maisonnac	MED
Gilles Bouvard	CCPG
Gaëlle Tagand Baud	CLD
Yann Delerce	CLD
Noël Mercier	MED
Jean Tritenne	ADE
Véronique Herbert	CCPB
Marc Genix	MED
Philippe Monet	Alvéole
Hervé Fauvain	SM3A

> Elus et services techniques

Nom et prénom	Structure
Etienne Blanc	CC du Pays de GEX
Christophe Bouvier	CC du Pays de GEX
Denis Linglin	CC du Pays de GEX
Gérard Paoli	CC du Pays de GEX
Jean Paul Roux	CC du Pays de GEX
Philippe Estieu	CC du Pays de GEX
Gilles Bouvard	CC du Pays de GEX
Patrick Perréard	CC Pays Bellegardien
Michel de Souza	CC Pays Bellegardien
Régis Petit	CC Pays Bellegardien
Christophe Mayet	CC Pays Bellegardien
Véronique Herbert	CC Pays Bellegardien
Marie-Pierre Colletta	CC Pays Bellegardien
Bernard Gaud	CC Genevois
Frédéric Budan	CC Genevois
Jean Michel Thenard	CC Genevois

Bernard Giazzi	CC Genevois
Marion Comestaz	CC Genevois
Robert Borrel	CA Annemasse Agglo
Georges Deléaval	CA Annemasse Agglo
Christian Dupessey	CA Annemasse Agglo
Benoît Duperthuy	CA Annemasse Agglo
Frédéric Fromain	CA Annemasse Agglo
Jean-Yves Marin	CA Annemasse Agglo
Martial Saddier	CC Faucigny Glières
Stéphane Valli	CC Faucigny Glières
Stéphanie Mugnier	CC Faucigny Glières
Noël Jacquemoud	CC Arve et Salève
Jean Pierre Fillion	CC Collines du Léman
David Ben Sadoun	CC Collines du Léman
Marin Gaillard	CC Pays Rochois
Gilbert Allard	CC Pays Rochois
Victoria Hernandez	CC Pays Rochois
Mathilde Metzger	CC Pays Rochois
Jean Neury	CC Bas Chablais
Claude Floret	CC Bas Chablais
Carole Falconnet	CC Bas Chablais
Bruno Forel	CC 4 Rivières
Richard Thomassier	CC 4 Rivières
Jean Denais	Mairie de Thonon
Rose Marie Hautin	Mairie de Thonon
Claude Faucher	CG 74
Georges Constantin	CG 74
Claude Birraux	CG 74
Antoine Vieillard	CG 74

> Structures de développement économique

Nom et prénom	Structure
Daniel Baudry	ADE pour le pays de Gex et le pays Bellegardien (ADE 01)
Jean Tritenne	ADE pour le pays de Gex et le pays Bellegardien (ADE 01)
Jean-Marc André	Arve industries
Etienne Piot	Arve industries
Nicolas Joly	ADEL
Christophe Vacheron	Centre de Ressources Technologiques et Humaines
Rémi Lieupoz	CCI 74
Véronique Papereux	Ecole nationale des industries du lait et de la viande
Marc Meneghetti	ADE pour le pays de Gex et le pays Bellegardien
Pierre Ginot	ADE pour le pays de Gex et le pays Bellegardien (
Marc Favre	Maison de l'économie développement
Nathalie Maisonnac	Maison de l'économie développement
Noël Mercier	Maison de l'économie développement
Jean Neury	Chablais Léman Développement
Gaelle Tagand Baud	Chablais Léman Développement
Philippe Monet	Association Alvéole
Alain Solliet	Maison de l'emploi de Bonneville
Aurélien Alavera	Maison de l'emploi de Bonneville
Marie-Claire Sublet	Genevois Haut Savoyard Initiative
Christelle Marcou	Chablais Initiative

Stéphane Bérard	SEMAG
Bernard Gracia	EIPM
Vincent Hervier	ULAM
Mme Rovry	CCI Ain
Gaëlle Rey	Mind
André Montaud	Thesame
Jesus Martin Garcia	Eclosion
Anna-Karina Kolb	Canton de Genève, DARES
Daniel Loeffler	Canton de Genève, SPEG, DARES
Stéphane Graber	Canton de Genève, SPEG, DARES
Benoit Dubuis	BioAlps
Yves Crétégnny	FTI
Jean-Marc Soustre	Humaneye Invest
Alain Chalouhi	CCI Genève
Rolf Gobet	OPI

> Entreprises

Nom et prénom	Structure
Pierre Péguet	Péguet
Richard Bryon	Laboratoires Rochex
Pierre Lafay	Proslys
Mme Corvaia	Institut de Recherche Pierre Fabre
Etienne Piot	BOSCH REXROTH INTERNATIONAL
Stefano Buono	ADVANCED ACCELERATOR APPLICATIONS
Christophe Vacheron	RATP Dev
Jean-Phillippe Demaël	SOMFY INTERNATIONAL
Jean-Michel Jaud	SOMFY INTERNATIONAL
Pierre Morel	SOMFY INTERNATIONAL
Eric Bouchet	Botanic
Nicolat Berthet	Berthet
Olivier Guffon	SECOCI
Jacques De Tonnac	PXL INDUSTRIES
Jean-Pierre Vacherand	Veka
Yan Guillermain	AGRIPLAS
Charles-Henri Malecot	CNR
Marie-Claire Nas de Villegas	Services industriels de Genève -SIG
André Hurter	Services industriels de Genève- SIG
Blaise Goethshin	Banque de Genève
Jean-Luc Favre	Sécheron (groupe ABB)
Marie-Laure Chapatte	Le Temps

7 CONTACTS

> **ARC Syndicat mixte**

- Frédéric Bessat

Directeur

+33 (0)450 04 54 05

frederic.bessat@arcdugenevois.fr

- Thomas Linchet

Chargé des politiques contractuelles

+33 (0)6 30 91 20 56

thomas.linchet@arcdugenevois.fr

> **Avec l'appui de CMN Partners**

- Jean Louis Meynet

Associé

+33 (0)6 46 39 62 76

jl.meynet@cmn-partners.com

- Loïc Pourchaire

Directeur de projets

+33 (0)6 50 84 02 77

l.pourchaire@cmn-partners.com